

INTITULE DU PROJET	<b>AMENAGEMENT DE L'AIRE MUNICIPALE DE STATIONNEMENT DE CAMPING CAR</b>		
Date d'accusé de dépôt	15/03/2019	<b>VERSION GRILLE ANALYSE</b>	<input type="checkbox"/> V1 <input checked="" type="checkbox"/> V2
Porteur de projet	Commune d'Uzerche		
Coordonnées	Place de la Libération 19140 UZERCHE		
Fiche action concernée	2 / Favoriser Le développement de l'itinérance culturelle, touristique, patrimoniale, sportive et de loisirs sur le territoire		
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>La commune d'Uzerche propose à ce jour une aire de stationnement pour les campings car, située sur la place de la « petite gare », rue Paul Langevin, d'une capacité de 35 places, celles-ci permettant pour une durée maximale de séjour de 7 jours, d'offrir aux touristes utilisant ce moyen de locomotion, un accueil satisfaisant en bord de Vézère et à proximité de la ville ancienne.</p>		
Descriptif du projet	<p>Dans ce cadre, les camping caristes bénéficient actuellement de la mise à disposition gratuite d'équipements existant et directement dépendant du local de la Petite gare, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'eau potable ;</li> <li>- Les vidanges eaux usées et eaux vannes ;</li> <li>- L'emplacement.</li> </ul> <p>En ce qui concerne la mise à disposition de la fourniture d'électricité, il est à préciser que celle-ci a été supprimée en 2017 ; considération faite de la non-conformité des boîtiers électriques.</p> <p>Après de nombreuses années de fonctionnement, il apparait aujourd'hui nécessaire de rénover les installations précitées, celles-ci étant devenues obsolètes, et n'étant plus adaptées aux attentes et besoins des utilisateurs.</p> <p>Le projet prévoit la mise en place : d'une borne de service (vidange des eaux usées, des canettes sanitaires, distribution des eaux propres), fonctionnant avec une carte bleue et des jetons, De 3 <b>bornes électriques payantes</b> également par carte bleue et jetons, équipées de 4 prises chacune.</p> <p>Cette aire est géoréférencée, l'offre sera notamment promue grâce au partenariat avec la société Flot Bleu sur des revues spécialisées. Les aires le plus proches Saint Ybard et Condat sur Ganaveix ne proposent pas de service de raccordement électrique.</p> <p>La commune dénombre la fréquentation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En moyenne 25 camping-cars/nuit sur 6 mois les plus fréquentés l'aire soit environ entre 4 et 5 000 nuitées sur la période.</li> <li>- En dehors de cette période donc automne et hiver entre 5 et 10 par jour.</li> </ul>		
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Objectifs stratégiques</b> : capter de nouveaux touristes sur le territoire d'Uzerche, augmenter la durée de séjour</li> <li>- <b>Population cible</b> : camping caristes</li> <li>- <b>Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi</b> : durée de séjour, géolocalisation de l'aire sur les revues spécialisées</li> </ul>		

	<b>DEPENSES</b>	<b>Dépenses HT totale</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Recettes totales HT</b>	
<b>Eléments financiers</b>	<b>Travaux de VRD</b>	18000,00	<b>Leader</b>	36000,00	
	<b>Fournitures et installation des équipements</b>	27000,00	<b>Autofinancement</b>	9000,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>45000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45000,00</b>	
<b>Calendrier</b>	<b>2019</b>				

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Coopération entre acteurs / coordination des offres et activités INNOVANT /STRCUTURANT	Portage multi partenarial Projet multi partenarial (hors prestations de service par exemple convention)	<i>Au choix</i> /2 /1 <b>= 0/2</b>
Accessibilité (Habitants et touristes) STRUCTURANT	Politique tarifaire définie Accès libre Action favorisant la mobilité Projet multisite	<i>Cumul</i> 1/1 1/1 1/1 0/1 <b>= 3/4</b>
Qualification de l'offre INNOVANT	Etude préalable menée Politique d'évaluation définie Adhésion à un réseau Lien avec l'OTI Valorisation des ressources locales Politique environnementale et/ou de gestion des déchets	<i>Cumul</i> 1/1 1/1 0/1 1/1 1/1 3/3 <b>= 7/8</b>
Innovation INNOVANT	L'action est une 1 <sup>ère</sup> L'action s'inscrit dans la continuité d'une action déjà développée L'action n'est ni similaire ou ni redondante non concurrente ( <i>pour un même projet développé par un même porteur</i> )	<i>Au choix</i> /3 2/2 /1 <b>= 2/3</b>
Impact économique ECONOMIQUE	Flux économiques générés	<i>Au choix</i> Oui /2 De manière modérée 1/1 Non /0 <b>= 1/2</b>
	Emplois	<i>Au choix</i> - Emplois créés / 1 - Emplois maintenus /0,5 <b>= / 1</b>
<b>Projet sélectionnable 13/20 &gt; 10/20</b>		